

ABT

OUVRAGE DE CHASSE AUTOMATIQUE A CLAPET

Petites collectivités jusqu'à 100 Equivalents Habitants

L'ouvrage de chasse automatique assure le stockage d'une unité de volume (bâchées) à fort débit d'un effluent pour l'alimentation séquentielle notamment d'un filtre à sable ou d'un filtre à roseaux. Le cas échéant, l'effluent brut sera de préférence **dégrillé** à 20 mm ou 40 mm au maximum.

Son exécution se décline en capacités de 0,2 à 0,6 m³ de bâchées avec une hauteur de marnage réglable de 0,40 m à 0,50 m.

Le dispositif de chasse (**Brevet n° 01 16546**), **sans énergie électrique**, comprend un clapet équilibré, entraîné par un flotteur d'ouverture fixé sur un bras verrouillé. Un système de gâche, libéré par la pression d'un flotteur d'amorçage, provoque son ouverture. La fermeture est commandée par un flotteur d'arrêt agissant sur le battant.

L'ouvrage réalisé en polyéthylène PEHD, comporte un couvercle en aluminium.

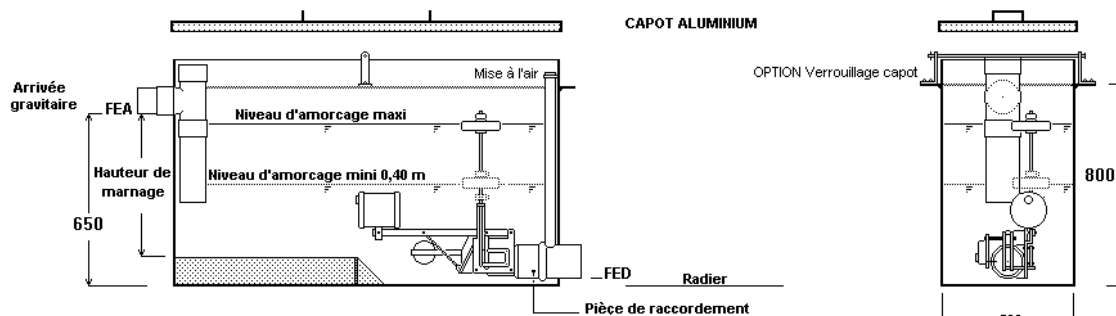
OPTION N°1 : un **compteur de bâchées** électrique, commandé par un régulateur de niveau.

OPTION N°2 : un **dispositif de verrouillage** du capot, cadénassable.

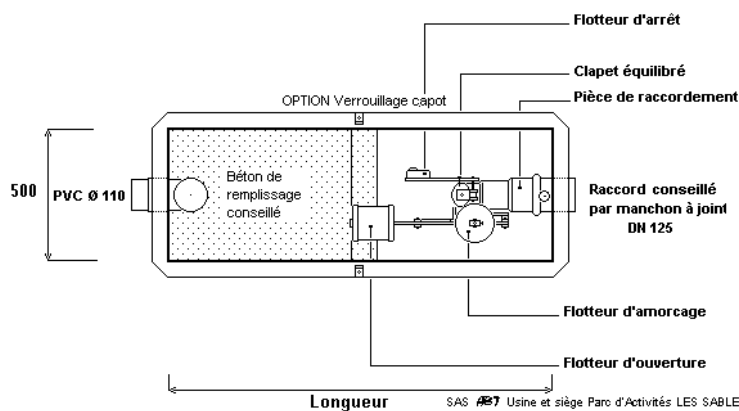
L'ouvrage est livré complet, avec le mobile de chasse à clapet en place et les options éventuelles.

Nota sur l'option compteur de bâchées : le compteur est fixée sur un mât pour lecture à hauteur d'homme. Pour le transport de l'ouvrage, le mât est pré-assemblé est placé à l'intérieur de la cuve. Son installation dans la réservation prévue est à réaliser sur site lors de la mise en place de l'ouvrage.

01/01/2015



NOTA : La mise en place devra être exécutée selon les prescriptions fournies avec l'équipement.



NOTA : L'utilisation d'un mobile de chasse impose la mise en place d'un ouvrage de dégrillage amont ou une alimentation par refoulement avec des pompes dilacératrices pour de bonnes conditions d'exploitation.

LONGUEUR CUVE (mm)	1000	1500	1700	2300
de marnage (m)	0,50	0,90	250	400
Hauteur totale cuve (m)			450	600
Volume de chasse (l)				
Standard	0,50	0,90	250	400
Le réglage de la hauteur de marnage est continu entre le mini et le maxi.				
Version standard 60 m ³ /h en Ø 125 Sortie Ø 125				

CHASSE A CLAPET
Brevet N° 01 16546

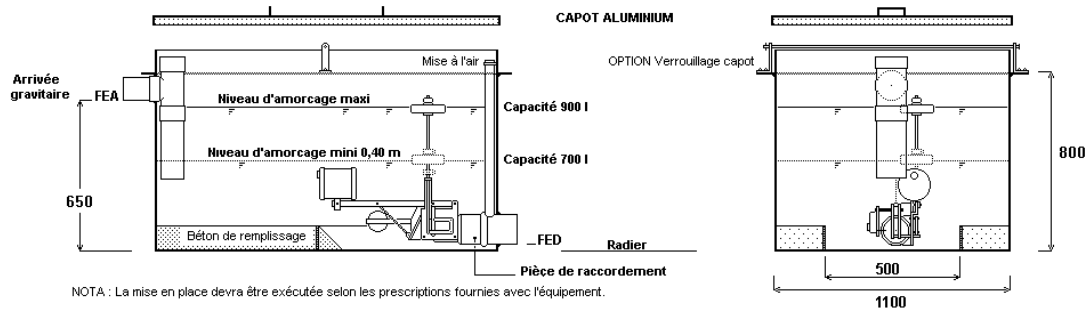
PLAN DE PRINCIPE

Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

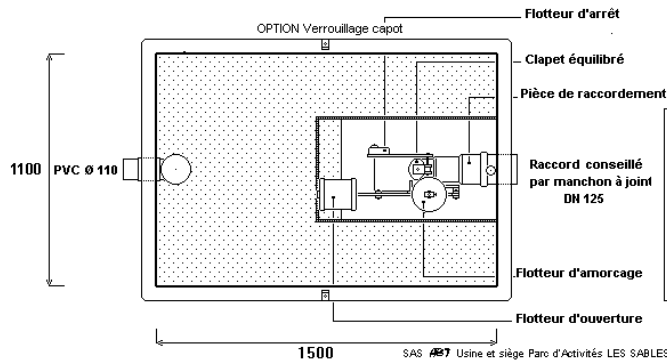
SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295
Site Internet : www.abt.fr

Siège Social : **AQUITAINE BIO-TECHNIQUE**
Espace activités Les Sables, 296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
Tél : 05 56 13 00 23 – Fax : 05 56 13 02 95
www.abt.fr

SAS au capital de 56 160 €
RCS BORDEAUX 391 581 592
SIRET 391 581 592 00022
APE 7112B



NOTA : La mise en place devra être exécutée selon les prescriptions fournies avec l'équipement.



NOTA : L'utilisation d'un mobile de chasse à clapet impose la mise en place d'un ouvrage de dégrillage manuel ou automatique avec un entrefer de 20 mm ou une alimentation par retournement avec des pompes dilacératrices.

CUVE (mm)		CUVE 1500 x 1100 x 900
de marnage (m)	Hauteur totale cuve (m)	Volume de chasse (l)
Standard 0,50	0,90	900

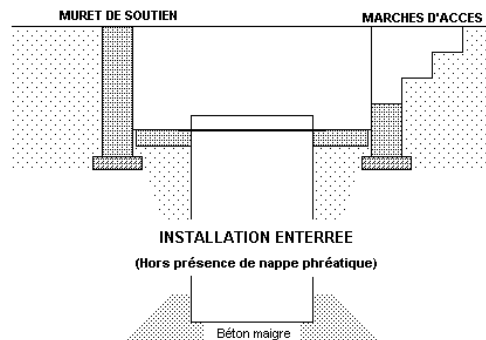
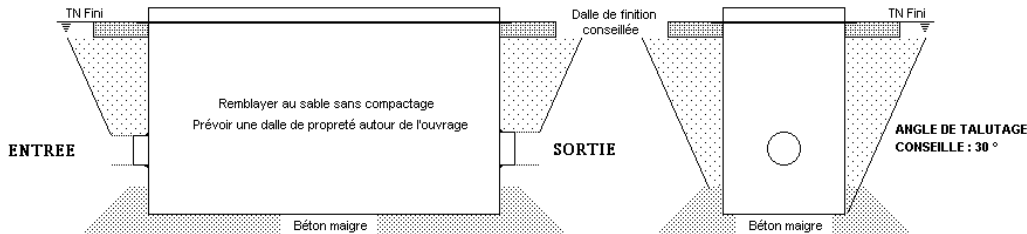
Le réglage de la hauteur de marnage est continu entre le mini et le maxi.
Existe en version **60 m3/h en Ø 125** Sortie Ø 125

CAPACITE 900 L
CHASSE A CLAPET
Brevet N° 01 16546
PLAN DE PRINCIPE

Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295
Site Internet : www.abt.fr

INSTALLATION



Ce plan est la propriété de la SAS **ABT** et ne peut être communiqué à des tiers sans autorisation

SAS **ABT** Usine et siège Parc d'Activités LES SABLES
296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
TEL : 0 556 130 023 FAX : 0 556 130 295
Site Internet : www.abt.fr

PLAN D'INSTALLATION
CUVE RECTANGULAIRE

L'ouvrage doit être placé sur une surface plane, horizontale, obtenue par terrassement en pleine fouille, et reposé sur un lit de sable compacté de 10 cm d'épaisseur.

Le remblayage est effectué au sable, sans compactage.

Dans tous les cas, nous conseillons de réaliser une dalle de propreté autour de l'ouvrage.

Siège Social : **AQUITAINE BIO-TECHNIQUE**
Espace activités Les Sables, 296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
Tél : 05 56 13 00 23 – Fax : 05 56 13 02 95
www.abt.fr

SAS au capital de 56 160 €
RCS BORDEAUX 391 581 592
SIRET 391 581 592 00022
APE 7112B

ABT



Chasse 1500 x 500, volume maximum 400 litres.



Chasse 1500 x 1130, Volume maximum 900 litres.

Siège Social : **AQUITAINE BIO-TECHNIQUE**
Espace activités Les Sables, 296, avenue Pasteur 33185 LE HAILLAN
Tél : 05 56 13 00 23 – Fax : 05 56 13 02 95
www.abt.fr

SAS au capital de 56 160 €
RCS BORDEAUX 391 581 592
SIRET 391 581 592 00022
APE 7112B